



Dépêche Centrales 06/02

26 février 2002

Rencontre avec Jean-François STOLL directeur de la DREE

A la suite des CTPM des 20 décembre 2001 et 1^{er} février 2002 au cours desquels la réforme du réseau à l'étranger a été approuvée malgré les réserves exprimées par la CFDT et la CGT, les deux fédérations ont rencontré le directeur de la DREE afin de faire le point sur l'avenir des personnels des organismes d'appui au commerce extérieur que sont la CFCE et UBI France. Des représentants syndicaux CFDT et CGT des organismes participaient à l'entrevue.

Si tout au long de l'entretien le directeur s'est voulu rassurant, les personnels peuvent légitimement s'interroger sur leur avenir.

En effet, même si une convention devrait être passée entre la DREE et Ubi France (sur le modèle de celle existant entre la CFCE et la même DREE) et même s'il est prévu d'arrimer plus explicitement ces organismes à leur direction de tutelle, le directeur n'a pas caché qu'il faudra «supprimer les duplications».

Des reconversions à d'autres métiers devront donc être envisagées au sein des organismes.

La seconde «simplification» envisagée serait de réunir les deux organismes sur un même site immobilier nouveau. Ce rapprochement géographique se ferait à moyen terme et simplifierait la gestion immobilière, puisque si le site de la CFCE est vétuste (il faudrait plus de 30MF pour sa réfection), celui de Ubi France ne peut accueillir l'ensemble des personnels de ces deux organismes. La réflexion est en cours.

La troisième «simplification» consisterait à fusionner les budgets des deux organismes et celui de la DREE dans le même agrégat budgétaire. Pour le directeur, cette unité de budget aurait l'avantage de rendre le fonctionnement de Ubi France et de la CFCE plus transparents dans la Loi de Finances.

Enfin, le directeur de la DREE, tout en pronostiquant que les problèmes de trésorerie que rencontre actuellement Ubi France ne seront que transitoires, envisage de donner de nouvelles missions aux deux organismes en confiant par exemple à la CFCE des missions actuellement réalisées par le réseau à l'étranger.

Malgré le volontarisme qu'il a affiché tout au long de l'entretien, le directeur n'a pas voulu s'engager sur une visibilité pluriannuelle. C'est pourquoi la CFDT restera attentive au devenir des personnels de ces deux organismes d'appui au commerce extérieur.